FÊTES patronales des communes.	SECTIONS RURALES.
STE-SUZANNE (à la Ste-Suzanne.)	1. Foulon. 2. Côtelettes. 3. Bois-Blanc. 4. Moka-Neuf. 5. Sarrazins. 6. Fond-Bleu.
FORT-LIBERTÉ (19 mars)	1. Bayaha.
ACUL-SAMEDI	1. Acul-Samedi.
PERCHES.	1. Perches. 2. Savane-Carrée.
OUANAMINTHE (15 août)	1. Maribaroux. 2. Bas de Maribaroux 3. Acul-des-Pins. 4. Savane-au-Lait. 5. Savane-Longue. 6. Trou Gens-de-Nantes. 7. Capotille. 8. Lamine. 9. Mont-Organisé. 10. Bois-Poux.
GRANDE-RIV. DU NORD . . (30 août)	1. Grand-Gilles. 2. Cormiers. 3. Caracol. 4. Solon. 5. Gambade. 6. Montagne-Noire. 7. Joli-Trou. 8. Bois-Pins. 9. Bail y Bahou. 10. Bois-de-Lance. 11. Bac-à-Saude.
RANQUITE . . (4 octobre)	1. Matador. 2. Bassin Caïman. 3. Laquille.
DONDON . . . (11 novembre)	1. Haut du Trou. 2. Brostage.
ST-RAPHAËL. (24 septembre)	1. Bois-Neuf. 2. Mathurin. 3. Bayaha.
ST-RAPHAEL. (*suite*)	4. San Yago. 5. Savanette. 6. Belle-Mère.
BORGNE. (4 novembre)	1. Margot. 2. Petit-Bourg. 3. Boucan-Michel. 4. Trou-d'Enfer. 5. Champagne.
ANSE-A-FOLEUR . . . (24 juillet)	1. Molas. 2. Côtes-de-Fer. 3. Fond-Lagrange. 4. Bas de Sainte-Anne.
PORT-MARGOT (20 juillet)	1. Grande-Plaine. 2. Corail. 3. Petit-Borgne. 4. Bas-Quartier. 5. Bras-Gauche.
LIMBÉ. . . . (29 juin)	1. Bas de Limbé nº 1. 2. Bas de Limbé nº 2. 3. Acul-Jarreau. 4. Ravine-Moreau. 5. Camp-le-Coq. 6. Soufrière. 7. Ravine des Roches. 8. Ilet-à-Corne.
PLAISANCE. . (29 septembre)	1. Latrouble. 2. Laville. 3. Grande-Rivière. 4. Mapou. 5. Bassin. 6. Colline-Gobert. 7. Champagne. 8. Haut-Martineau.
PILATE	1. Pilate. 2. Baudin. 3. Margot. 4. Piment. 5. Dubourg. 6. Rivière-Laporte. 7. Jolly. 8. Ravine Trompette.

DÉPARTEMENT DE L'ARTIBONITE.

GONAÏVES . . (4 novembre)	1. Gonaïves. 2. Desdunes. 3. Pte-Riv. d. Bayonnais 4. Poteaux. 5. Labrande. 6. Bassin.
GROS-MORNE. (2 février)	1. Boucan-Richard. 2. Rivière-Mancel. 3. Rivière-Blanche. 4. Acul. 5. Pendu. 6. Savane-Carrée. 7. Moulin. 8. Ravine Gros-Morne.
ENNERY. . . (3 novembre)	1. Haut d'Ennery. 2. Bas d'Ennery. 3. Chemin-Neuf. 4. Nouvelle-Flandre.
TERRE-NEUVE (8 septembre)	1. Brabant Terre-Neuve. 2. Darane. 3. Bras-à-droite. 4. Port-à-Piment. 5. Grd Port-à-Piment.
SAINT-MARC. (25 avril)	1. Mont-Rouis. 2. Mont-Rouis nº 2. 3. Grande-Montagne. 4. Haut de St-Marc. 5. Haut de St-Marc nº 2. 6. Plaine de l'Artibonite (rive gauche).
VERRETTES . (8 septembre)	1. Bas des Verrettes. 2. Bas d. Verrettes nº 2. 3. Haut des Verrettes.
CHAPELLE. (25 juin)	1. Quarte de la Chapelle. 2. Gde-Montagne Roue-de-Cabrouet.

Image

République d'Haïti (994.000 âmes). Tableau des départements, des arrrondissementsmilitaires et financiers, des communes, des quartiers et des postes militaires, leurs distances légales de la capitale, leurs classes et leurs populations.

Informations

Extrait:	DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIF UNIVERSEL D'HAÏTI ILLUSTRÉ... OU GUIDE GÉNÉRAL EN HAÏTI : AVEC GRAVURES, ILLUSTRATIONS, PLANS, CARTES ET VUES DANS LE TEXTE, ET UNE CARTE COLORIÉE DE L'ÎLE D'HAÏTI. TOME 2, G À H (P. 120)
Provenances:	Bibliothèque Schœlcher
Type de contenu - document:	Image - Graphique, tableau
Base:	Bibliothèque numérique Manioc
Format:	image/jpeg

Conditions d'utilisation

Domaine public

Citer ce document

"République d'Haïti (994.000 âmes). Tableau des départements, des arrrondissementsmilitaires et financiers, des communes, des quartiers et des postes militaires, leurs distances légales de la capitale, leurs classes et leurs populations.", . Extrait de: *Dictionnaire géographique et administratif universel d'Haïti illustré... ou Guide général en Haïti : avec gravures, illustrations, plans, cartes et vues dans le texte, et une carte coloriée de l'île d'Haïti. Tome 2, G à H*, , , p. 120. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 22 novembre 2026. Lien: HTTP://WWW.MANIOC.ORG/IMAGES/SCH13009014411.

© Manioc 2022 - Tous droits réservés